

## Mise en oeuvre partenariale d'un plan de conservation du Sénéçon de Rodez (*Senecio ruthenensis* Mazuc & Timb.-Lagr.) sur le Causse Comtal en Aveyron

A conservation plan for *Senecio ruthenensis* Mazuc & Timb.-Lagr., in collaboration with the local partners, on the Causse Comtal in Aveyron

par L. Gire<sup>1</sup>, R. Gomez<sup>2</sup>, J. Cambecèdes<sup>1</sup>, A. Pin-Birlinger<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées  
Vallon de Salut - B.P. 315  
F-65 203 BAGNERES-DE-BIGORRE Cedex  
☎ 05 62 95 85 30  
☎ 05 62 95 03 48  
✉ lionel.gire@cbnmpm.fr  
🌐 www.cbnmpm.fr

<sup>2</sup> Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage  
100 boulevard des tamaris  
F-12850 ONET-LE-CHATEAU

<sup>3</sup> Service Biodiversité et Ressources Naturelles  
DREAL Midi-Pyrénées  
2 Bd Armand Duportal - Bât G  
BP 80 002  
F-31 074 TOULOUSE Cedex

**Résumé :** Espèce endémique du Causse Comtal et de la Charente-Maritime, protégé en France et inscrit au Livre rouge de la flore menacée de France (Vulnérable), le Sénéçon de Rodez (*Senecio ruthenensis* Mazuc & Timb.-Lagr.) représente un fort enjeu patrimonial pour le département de l'Aveyron. En 2009, un plan de conservation a été mis en place par le CBNPMP en partenariat avec l'ONCFS, sous l'égide des services de l'état, DREAL et DDT. La grande majorité des stations se trouvant sur des parcelles à vocation agricole, la chambre d'agriculture et l'ADASEA ont été associées à la démarche.

Après une saison de prospection permettant d'actualiser la connaissance sur la répartition précise des populations, et de cerner les menaces liées à l'évolution des pratiques, une campagne d'information des élus, des propriétaires et des exploitants agricoles est en cours. Une étude sur les systèmes d'exploitations et les pratiques agricoles favorables à la préservation du Sénéçon de Rodez en vue de la déclinaison d'un plan d'action territorialisé et du conseil aux agriculteurs est prévue en 2010. Des propositions de conservation par maîtrise foncière ou maîtrise d'usage seront étudiées avec les partenaires locaux, notamment le Conseil général dans le cadre de sa politique Espaces naturels sensibles.

**Mots-clés :** Espèces endémiques, conservation in situ, gestion de l'espace, pratiques agricoles, information des acteurs

**Abstract :** *Senecio ruthenensis* is an endemic species of the Causse Comtal and the Charente-Maritime, protected in France and listed in the red data book of threatened flora in France. Its rarity and status make it a strong patrimonial stake for the Aveyron.

In 2009, the Conservatoire national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées implemented a conservation plan, in collaboration with environmental policy service (ONCFS) and state administrations.

Most of the localities being in an agricultural context, agricultural structures were associated.

Prospections allowed to update the exact distribution of populations and to evaluate the threats related to the evolution of farming practices. An information campaign of the elected representatives, the landowners and the farmers is in progress.

The farm types and agricultural practices favorable to the conservation of *Senecio ruthenensis* will be investigated in 2010 in order to organize a territorialized action plan including advice to farmers.

Possibilities of purchasing and/or managing sites will be studied with the local partners, especially the General Council within the framework of its policy for natural spaces preservation.

**Keywords :** Endemic species, in situ conservation, land management, agricultural practices, stakeholders information



Le Sénéçon de Rodez (*Senecio ruthenensis* Mazuc & Timb.-Lagr.) est une plante endémique du Causse Comtal (Aveyron) et de l'Aunis (Charente-Maritime). De la famille des Astéracées, ce grand sénéçon jaune, pouvant atteindre 80 cm, fleurit à partir de la deuxième quinzaine de juin et jusqu'à la mi-juillet. Localement bien présent, il s'observe dans des milieux assez divers. Il affectionne plus particulièrement les pelouses et prairies naturelles entretenues par le pâturage ou la fauche. Dans ces milieux, selon l'historique des pratiques culturales, il peut se cantonner au bord des haies et des murets (figure 1) ou bien illuminer de milliers de fleurs des parcelles entières du Causse Comtal. Sur les zones de parcours des causses (cousse de la Loubière, cousse de

Fig. 1 : Le Sénéçon de Rodez (*Senecio ruthenensis* Mazuc & Timb.-Lagr.)

Lanhac, Puech Hiver,...), il est fréquent mais assez éparé. Il se dissimule souvent dans un pied de Génévrier ou de Prunellier mais il peut aussi parfois coloniser des dolines abandonnées depuis plusieurs décennies. Dite plante des ourlets forestiers ou des clairières, cette espèce peut parfois s'épanouir sous un couvert lâche de chênes pubescents et se maintenir sous de claires plantations de résineux.

En 1833, De Barrau récoltait à la devèze de Floyrac (Onet-le-Château) un Sénéçon qu'il nommait alors *Senecio doronicum* L. (BARRAU, 1837). Mazuc et Timbal-Lagrange décrivent cette même plante en 1854 sous le nom de *Senecio ruthenensis* Mazuc & Timbal-Lagr. (MAZUC & TIMBAL-LAGRANGE, 1854). Vingt ans plus tard, de nouvelles localités sont mentionnées par Bras (1877) : devèze de Vaysette (Bozouls), devèze de Cadayrac, bois de Bourgnac et bois de Frons (Salles-la-Source). Ces trois dernières localités sont empruntées à l'abbé Revel qui les cite dans son ouvrage *Essai de la Flore du Sud-Ouest de la France* (REVEL, 1877). Ensuite, les premières mentions de Sénéçon de Rodez en Charente-Maritime sont publiées dans la *Flore de l'Ouest de la France* par Lloyd (1886). À cette époque, six stations sont mentionnées. En 2007, la découverte de l'herbier de Foucaud a permis de préciser que le Sénéçon de Rodez avait été récolté dès 1876 par ce dernier (CHEZEAU, 2009). Au cours du xx<sup>e</sup> siècle, les mentions de Sénéçon de Rodez ont été beaucoup plus rares. Il est probable que de nombreux botanistes aient cependant observé la plante sans publier leurs observations. Par exemple, l'herbier du botaniste Le Brun renferme une part récoltée à la Devèze de Floyrac en 1945. Ce n'est qu'au début des années 2000 que des prospections plus systématiques sont entreprises, notamment en 2003 et 2004 avec des recherches de N. Leblond (CBNPMP), aiguillé par C. Bernard qui avait connaissance de nombreuses stations inédites. La plante est alors observée sur les communes de La Loubière, Sébazac-Concourès, Bozouls, Rodelle, Onet-le-Château et Montrozier. R. Gomez (ONCFS) découvre quelques autres stations sur les mêmes secteurs principalement en 2007. Par la suite, lors de ses différentes escapades botaniques, N. Leblond observera d'autres stations toujours situées sur le Causse Comtal.

Considéré en forte régression en Charente-Maritime et stable en Aveyron le Sénéçon de Rodez bénéficie en 1982 d'une protection nationale (arrêté ministériel du 20 janvier 1982). En 1995, il est également inscrit au Livre rouge de la flore menacée de France.

La pression de l'urbanisme, le développement des réseaux routiers et les modifications des pratiques culturales ont alerté les services de l'Etat sur les risques de régression de l'espèce en 2008. Sous l'égide de la DREAL de Midi-Pyrénées, le Conservatoire botanique (CBNPMP) coordonne un plan de conservation régional du Sénéçon de Rodez en étroite collaboration avec l'ONCFS et la DDT de l'Aveyron. Ce travail partenarial implique aussi des partenaires locaux du département de l'Aveyron : l'ADASEA, la Chambre d'agriculture et la fédération départementale des chasseurs.

Une première phase, terminée aujourd'hui, consistait à prospecter les 9 communes du Causse Comtal et quelques causes très proches (cause de Sainte-Radegonde,...), afin de cartographier de façon la plus exhaustive possible l'ensemble des localisations de Sénéçon de Rodez. Cette première étape a commencé en juin 2009 et s'est terminée en juillet 2010. Les inventaires ont été principalement menés par l'ONCFS et le CNBPMP ; ils ont été complétés par la Fédération départementale des chasseurs sur une zone où celle-ci applique un plan de gestion. La seconde partie consiste, grâce à la géolocalisation des plantes, à identifier tous les propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées par la présence du sénéçon afin de les en informer. Une première lettre d'information a été envoyée aux agriculteurs concernés, ainsi qu'aux propriétaires suite aux prospections de 2009. Le complément d'information sera réalisé au cours de l'automne 2011 avec un porter à connaissance vers toutes les communes et communautés de communes concernées par la présence du Sénéçon de Rodez. Suite à cette diffusion de données, nous devons être dans la capacité d'apporter des consignes de gestion favorables au maintien des populations de Sénéçon et réalisables dans un contexte agro-pastoral. C'est ainsi qu'une enquête auprès des agriculteurs, principaux acteurs concernés, doit être menée afin de mieux appréhender les pratiques agricoles actuelles et passées et de déterminer celles qui sont acceptables pour la conservation du *Senecio ruthenensis*.

La cartographie a été réalisée par repérage GPS. Chaque fois qu'un pied ou groupe de pieds était distant de plus de 20 mètres environ, un pointage était effectué. À chaque point GPS sont associées les observations suivantes : l'effectif, l'utilisation de la zone, la menace, le type d'habitat,...

Les prospections réalisées ont permis de localiser de nombreuses populations sur l'ensemble des 9 communes du Causse Comtal, notamment sur la partie nord du causse (Cadayrac, le causse de

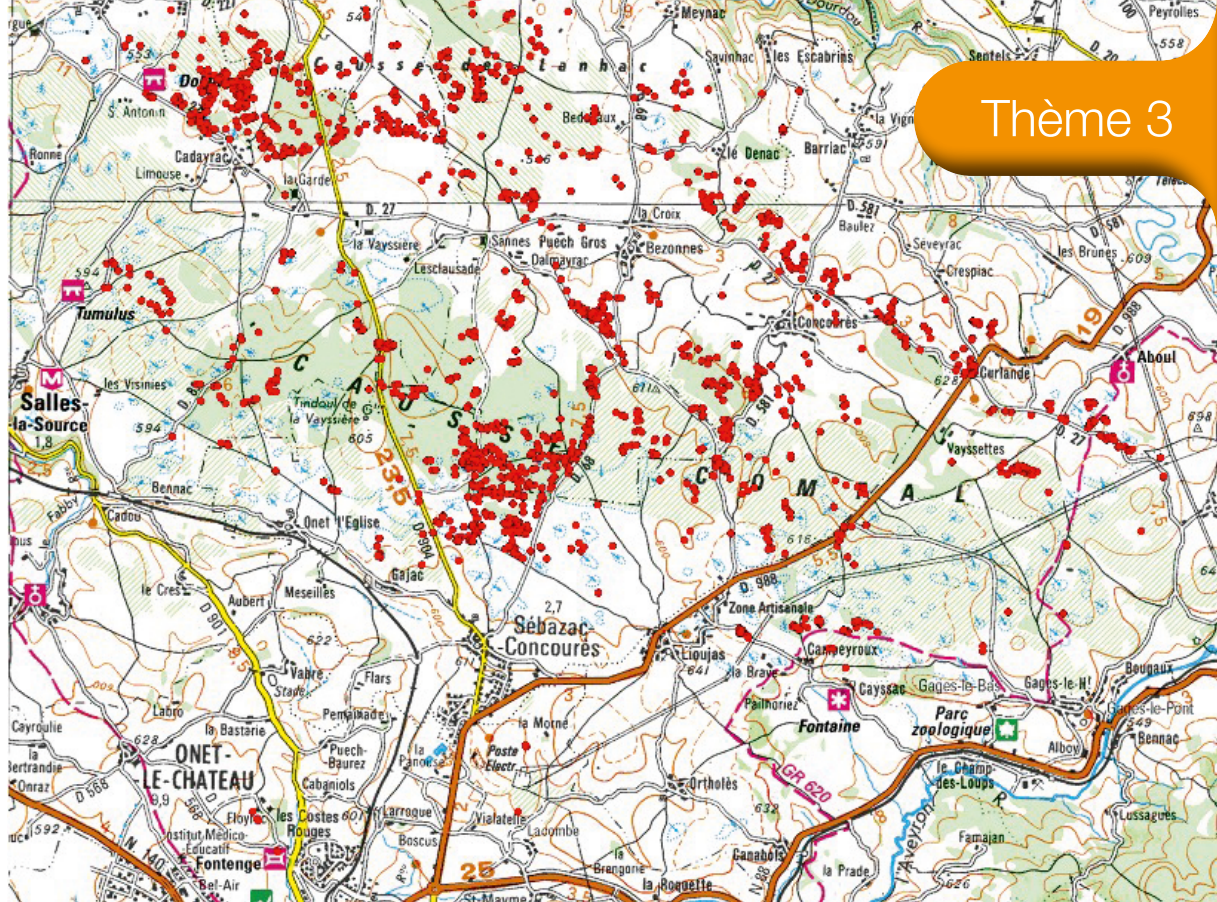


Fig. 2 : cartographie des points GPS de Sénéçon de rodez

Lanhac), et au centre de celui-ci, entre Sébazac-Concourès et Bezannes (figure 2). La répartition hétérogène du Sénéçon sur la zone biogéographique du causse Comtal peut s'expliquer en partie par les activités agricoles. En effet, les deux principaux noyaux sont situés dans des secteurs où les parcours sont encore utilisés et entretenus, où les prairies n'ont pas été retournées depuis des décennies. À l'inverse, le Sénéçon de

Rodez n'est présent que de façon relictuelle en bordure de route, en bordure de champs, dans les zones où le sol est plus profond et donc labouré régulièrement. Ces observations expliquent, par exemple, la répartition linéaire (nord-ouest au sud-est) de part et d'autre de la D27. En effet, les populations se trouvent sur une crête épargnée par la mise en culture qui s'est développée à partir de la mi-pente. Mais, les itinéraires culturels n'expliquent pas tout. Par exemple, sur le secteur nord et nord-est de Salles-la-Source, il existe encore de grands espaces de causse ouverts, un maillage de prairies naturelles, mais le Sénéçon s'y fait plus rare. Nos connaissances actuelles ne nous permettent pas de donner d'explication.

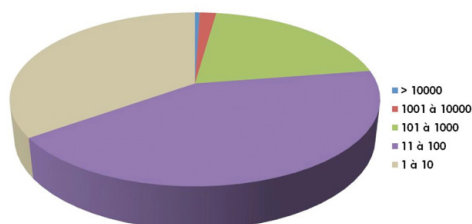


Fig. 3 : Nombre de pieds par point GPS

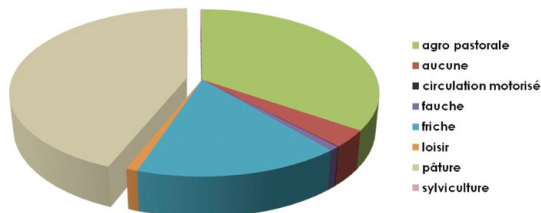


Fig. 4 : Caractéristique des milieux par point GPS

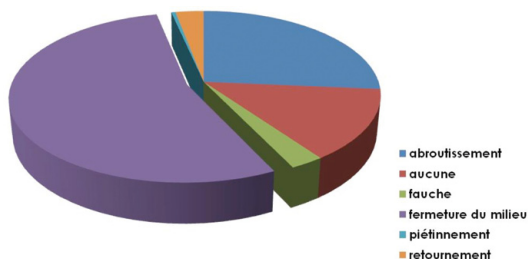


Fig. 5 : Répartition des menaces par point GPS

Même si quelques localisations peuvent comporter plusieurs milliers de pieds, elles sont tout de même très rares, et représentent moins de 0,5 % des stations. Près de 80 % des stations comptent moins de 100 pieds (figure 3). Plus de 75% des pieds ont été trouvés dans un contexte agropastoral plus ou moins extensif (figure 5). Dans de nombreux cas, les sénéçons se développent sur un faciès de friches correspondant à des parcours abandonnés ou des terres difficiles à mettre en culture. D'ailleurs, la fermeture du milieu a été identifiée comme la menace la plus fréquente (54%) sur les différentes populations. Vient ensuite l'abrutissement et la fauche qui sont des menaces réversibles et non destructrices (figure 5). À contrario, le développement galopant de l'urbanisation, de la voirie et des zones artisanales menace certaines stations de destruction.



Fig. 6 : Stations de Sénéçon de Rodez avec plusieurs milliers de pieds

Les nombreuses populations recensées, le grand nombre d'agriculteurs impliqués, le fort morcellement cadastral et les grandes surfaces agricoles concernées (figure 6) obligent à travailler sur une hiérarchisation des populations. En effet dans un tel contexte, il va être difficile d'avoir des actions concrètes et soutenues sur l'ensemble des populations de Sénéçon de Rodez du Causse Comtal. Ainsi, en considérant la situation géographique, l'état de conservation de la population, les menaces et les possibilités d'action, des zones prioritaires vont être dégagées afin d'animer, en étroite collaboration avec la chambre d'agriculture et l'ADASEA, des actions de gestion en faveur du maintien de cette espèce emblématique du Causse Comtal dans un contexte agricole actif. Aussi, l'information sur la présence de la plante doit être portée à la connaissance des collectivités. Cependant, les acteurs principaux de la conservation de cette plante remarquable et patrimoniale du causse restent les agriculteurs. En effet, le maintien des parcours, pelouses et prairies, par un pâturage adapté ou par la fauche, semble primordial pour la sauvegarde de l'espèce. Le labour ou tout autre travail du sol dans un but de mises en culture (luzernières, prairies temporaires, céréales) paraissent néfastes pour le Sénéçon de Rodez. Les enquêtes agricoles permettront d'apporter des éléments supplémentaires. Le Conservatoire botanique, l'ONCFS, l'ADASEA et la chambre d'agriculture sont des organismes référents pouvant apporter un appui technique sur la mise en oeuvre d'actions pour la conservation

et la protection du Sénéçon de Rodez et aider à la réalisation d'itinéraires culturels permettant d'allier production et maintien de cette espèce emblématique du Causse Comtal.

## Bibliographie

- BARRAU H. de, 1837 – *Mém ; Soc. Acad. Aveyr.* I part. 2, p. 80.
- BRAS A., 1877 - *Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Aveyron* - Version annotée par P. FOURES, Ed. Imprimerie et librairie de Veuve Cestan, Villefranche, 553 p.
- CHEZEAU G., 2009 – Un nouvel herbier pour le muséum d'histoire naturelle de la Rochelle. *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, 2009,9 (9) : 903-915
- LLOYD J., FOUCAUD M.J., 1886 - *Flore de l'ouest de la France ou description des plantes qui croissent spontanément dans les départements de : Charente-inférieures, Deux-Sèvres, Vendées, Loire-inférieure, Morbihan, Finistère, Côte-du-Nord, Ille-et-Vilaine* - 4e édition augmentée des plantes de la Gironde, des Landes et du Littoral des Basses-Pyrénées, Rochefort.
- MAZUC E., TIMBAL-LAGRAVE E., 1854. Note sur une espèce nouvelle du genre *Senecio*. *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron* vol 8, 463-466
- REVEL J., 1877 - *Notes et observations sur quelques plantes rares, litigieuses, nouvelles ou peu connues du Sud-Ouest de la France.*